

DES MÉTIERS ESSENTIELS
DES DROITS À FAIRE RESPECTER
DES REVENDICATIONS À PORTER

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé



SOMMAIRE

Préambule	p. 2
1. Une hiérarchie claire et un vrai pilotage territorial	p. 3
2. Des évolutions de carrière pour tous	p. 3
3. Stop à la précarité, priorité à l'emploi durable	p. 3
4. Des remplacements efficaces pour éviter l'épuisement des équipes	p. 4
5. Du temps de travail plus juste et plus humain	p. 4
6. Des conditions de travail dignes et protectrices	p. 4
7. Une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle	p. 5
8. Formation, mobilité et droits renforcés	p. 5
9. Des moyens concrets pour travailler correctement	p. 5
10. Défendre les métiers, défendre le service public	p. 5

Préambule

FO défend des revendications concrètes pour mieux reconnaître, mieux protéger et mieux rémunérer les agents des collèges et des lycées.

Les agents assurent chaque jour des missions indispensables au bon fonctionnement des établissements. Ils doivent être respectés, soutenus et reconnus à la hauteur de leur engagement.



1. Une hiérarchie claire et un vrai pilotage territorial

FO demande la fin de la double hiérarchie subie par les agents des collèges et des lycées.

Les agents doivent pouvoir s'appuyer sur un **référént de proximité clairement identifié au sein de leur administration territoriale**, et non dépendre d'interprétations variables extérieures à l'employeur territorial.

Qualification	Grade actuel	Revendication FO
Agent polyvalent	cible ATP2	cible ATP1
Agent d'accueil standardiste	cible ATP1	cible Agent de maitrise (spécificité lycée)
Agent de maintenance	cible ATP1	cible Agent de maitrise
Second de cuisine	cible ATP1	cible Agent de maitrise
Chef de cuisine	cible agent de maitrise principal	cible Technicien catégorie B

2. Des évolutions de carrière pour tous

FO revendique une revalorisation des classifications et des perspectives d'avancement pour l'ensemble des métiers des collèges, avec avancement de grade quand les conditions sont remplies :

FO demande aussi une réflexion sur la filière de rattachement afin de permettre de **réelles perspectives d'évolution professionnelle** aux agents exerçant dans les établissements d'enseignement.

3. Stop à la précarité, priorité à l'emploi durable

FO demande que les agents contractuels ayant assuré deux années scolaires de remplacement puissent être rendus prioritaires pour le recrutement.

La collectivité doit reconnaître l'expérience acquise sur le terrain et lutter contre la précarisation croissante des équipes.

4. Des remplacements efficaces pour éviter l'épuisement des équipes

FO revendique :

- 🔊 **La création d'équipes volantes de remplacement** en cuisine, en polyvalence et en maintenance ;
- 🔊 **Un seuil de déclenchement du remplacement dès le premier jour d'absence ;**
- 🔊 **La définition d'un mode de travail dégradé clair en cas d'absence**, afin que les agents ne portent pas seuls la désorganisation ;
- 🔊 **La mise en place d'un agent chargé du magasin** en soutien du chef de cuisine.

5. Du temps de travail plus juste et plus humain

FO demande :

- 🔊 **Que la pause méridienne de 30 ou 45 minutes soit incluse dans le temps de travail ;**
- 🔊 **Que l'habillage et le déshabillage soient compris dans le temps de travail ;**
- 🔊 **Une pause obligatoire de 20 minutes toutes les 6 heures consécutives ; c'est un droit ;**
- 🔊 **Un écrêtage cohérent ;**
- 🔊 **Pour les agents logés, la fin des contraintes supplémentaires non reconnues**, avec la mise en place d'**astreintes payées** et d'**heures supplémentaires en cas d'appel** ainsi que des repos compensateurs.

6. Des conditions de travail dignes et protectrices

FO exige :

- 🔊 Davantage de **matériels ergonomiques** dans les établissements ;
- 🔊 **Des équipements adaptés**, comme des chariots de ménage adaptés et, lorsque cela est utile, des dispositifs limitant la pénibilité ;
- 🔊 **Une véritable prise en compte de l'usure professionnelle et de l'épuisement psychologique**, notamment pour les responsables de cuisine et les encadrants qui cumulent de nombreuses responsabilités.



7. Une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle

FO demande que les plannings soient communiqués avant les vacances estivales, afin de permettre aux agents d'organiser leur vie personnelle, familiale et leurs congés dans de meilleures conditions.

Validation faite par l'autorité hiérarchique et non par l'autorité fonctionnelle.

8. Formation, mobilité et droits renforcés

FO revendique :

- 🔊 **Un plan de formation cohérent**, la formation est un droit ;
- 🔊 **La fin de l'usage excessif de la notion de nécessité de service** pour bloquer les départs en formation ;
- 🔊 **Le droit au CET (Compte Epargne Temps) pour tous les agents ;**
- 🔊 **Une mobilité au fil de l'eau**, plus souple et plus réactive.

9. Des moyens concrets pour travailler correctement

FO demande :

- 🔊 **Un véhicule de service dans chaque établissement ;**
- 🔊 **L'interdiction de l'utilisation du véhicule personnel et du matériel personnel** pour tous les agents dans le cadre de leurs missions.

10. Défendre les métiers, défendre le service public

FO s'oppose :

- 🔊 **À la multiplication de la précarité ;**
- 🔊 **Au recours croissant et permanent aux contractuels** faute d'emplois stables ;
- 🔊 **À toute privatisation des métiers dans les collèges et les lycées.**

FO porte une ligne claire : plus de reconnaissance, plus de moyens, plus de droits, plus de remplacements, plus de perspectives de carrière.



Du 03 au 10 décembre 2026,

**VOTER FO C'EST CHOISIR UNE ORGANISATION SYNDICALE QUI DÉFEND
CONCRÈTEMENT LES AGENTS DES COLLÈGES ET DES LYCÉES, LEURS MÉTIERS,
LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC TERRITORIAL !**

Notes

Notes



Image d'illustration générée par l'IA



cachet du syndicat

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé

